



Innové, Diversifier, Crypto-Investir

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Qwarks décroche son enregistrement PSAN et démocratise l'investissement en cryptomonnaies

- **Instaurer les cryptomonnaies comme une classe d'actifs à part entière**
- **Répondre aux attentes des particuliers et des entreprises en matière de diversification d'investissement**
- **Levée de fonds de 800 000 euros annoncée fin septembre 2023**



*« Cette étape lance la commercialisation de notre offre auprès des CGP qui vont pouvoir proposer à leurs clients une diversification de leur investissement grâce aux actifs numériques répondant aux plus hauts standards de conformité et de sécurité bancaire »*

**Le 4 octobre 2023 à Lyon** - La startup lyonnaise [Qwarks](#) franchit une étape cruciale en obtenant l'enregistrement PSAN (Prestataire de Services sur Actifs Numériques) délivré par le collège de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) avec la validation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (ACPR). Cet enregistrement permet à la fintech de lancer la commercialisation de son offre auprès des conseillers en gestion de patrimoine. Qwarks compte déposer son dossier d'agrément PSAN début 2024 auprès de l'AMF.

L'enregistrement PSAN fait écho à la récente [levée de fonds de 800 000 euros](#) et lance le feu vert à la commercialisation. *“L'enregistrement PSAN était la pièce manquante du puzzle”* sourit Marc Lécorché, le dirigeant de Qwarks qui n'a toutefois pas attendu cette nouvelle pour anticiper son activité : *“cela fait plus de quatre mois que nous sommes en contact étroit avec des cabinets de gestion en patrimoine et des conseillers indépendants”*.

L'enregistrement de l'AMF permet à l'entreprise d'exécuter sa commercialisation et de signer avec ses futurs clients. Désormais, la fintech peut conserver des actifs numériques pour le compte d'un client ainsi qu'échanger des monnaies numériques entre elles ou contre une monnaie fiduciaire. *“L'enregistrement est complexe à obtenir mais la régulation stimule l'adoption. Elle donne un cadre au milieu et rassure les investisseurs”* précise Marc Lécorché. Le PSAN permet à la société d'être considérée comme un intermédiaire de confiance.

### **Qwarks propose d'investir différemment**

L'offre de Qwarks s'adresse aux Conseillers en Gestion de Patrimoine (CGP), aux Conseillers en Investissement Financier (CIF) et aux Family Office (FO). Les équipes de Qwarks travaillent étroitement avec ces derniers pour les former et les aider à se familiariser avec ces actifs numériques performants afin qu'ils les proposent aux particuliers et aux entreprises dans leur stratégie de diversification de leur patrimoine et de leur trésorerie.

Qwarks a développé un algorithme d'analyses prédictives qui envoie des signaux de vente ou d'achat. L'équipe de gestion Qwarks les interprète et prend la meilleure décision en rapport avec le mandat de gestion. L'objectif est d'optimiser le ratio de Sharpe, apposant la performance sur la volatilité. *“Après dix-huit mois de consolidation, le marché des actifs numériques s'est stabilisé et voit à la fois son adoption et son utilité croître. La valorisation actuelle du marché est raisonnable, loin des excès de début 2022.”* indique le gérant de portefeuille, Didier Goepfert.

### **Qwarks rend l'investissement en crypto actifs accessible à tous**

Qwarks propose des mandats de gestion adaptés aux besoins des clients. Le mandat dynamique a pour objectif de bonifier le couple rendements/risques tandis que le mandat équilibré vise la plus faible volatilité possible. Ce dernier s'inscrit dans la continuité des ETF prospères à faible volatilité en finance traditionnelle.

La pédagogie occupe une place centrale dans la stratégie de développement de la startup. *“La compréhension des mécanismes et des enjeux liés aux cryptomonnaies est nécessaire pour prodiguer un conseil d'investissement fiable et sérieux”* explique Marc de Qwarks. La startup met un point d'honneur à former les CGP mais aussi à vulgariser la compréhension des cryptomonnaies auprès du grand public via les contenus partagées sur le blog et les réseaux sociaux.

### **Prochaine étape : décrocher l'agrément PSAN d'ici un an**

L'Europe et notamment la France sont les pionniers en ce qui concerne la régulation des prestataires de service sur actifs numériques. L'agrément est pour le moment optionnel, mais il va devenir une étape nécessaire à la commercialisation dès 2025. Ces démarches s'inscrivent dans le cadre de la réglementation MiCA (Market in Crypto-Assets ou marché dans les crypto-actifs) qui entrera en vigueur en 2025 dans toute l'Europe. Cette régulation a pour but d'encadrer l'investissement dans les actifs numériques. L'AMF parle d'un *“nécessaire renforcement des exigences réglementaires, gage de confiance”*.

Les exigences d'obtention de ce dernier sont issues de la finance traditionnelle, réclamant notamment des fonds propres, une sécurisation accrue et une supervision interne. Qwarks a renforcé ses fonds propres suite à sa levée et a nommé un responsable en cybersécurité (CISO) chargé de sa PSSI. Un cabinet externe réalise le contrôle permanent garantissant la ségrégation des avoirs de ses clients. Fort de ces avancées, Qwarks compte déposer son dossier d'agrément PSAN début 2024 auprès de l'AMF.

### **A propos de Qwarks**

Créée en 2022 à Lyon, Qwarks est une entreprise qui facilite l'investissement dans la cryptomonnaie par l'intermédiaire des Conseillers en Gestion de Patrimoine (CGP), des Conseillers en Investissement Financier (CIF) et des Family Office (FO). Accompagnée par le HUB612, accélérateur VC, la startup ambitionne de cultiver et d'assister l'investissement des particuliers et des entreprises dans les crypto-actifs. Elle a récemment levé 800 000 euros le 25 septembre. Qwarks, SAS au capital de 54 076 €, [enregistré PSAN au E2023-097](#).

### **Contact presse**

Marc LÉCORCHÉ - président et cofondateur - marc.lecorche@qwarks.fr - 06 89 38 01 54

Ambre ESTÈVE - pôle communication et presse - ambre.dideresteve@qwarks.fr